

## **7 - Le prêt Rebond à taux Zéro de la Région Île-de-France : de 10 000 € à 300 000 € pour renforcer la trésorerie des TPE-PME**

<b>Objet</b>	<p>Financer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle,</li> <li>• l'augmentation du besoin en fonds de roulement,</li> <li>• les investissements immatériels : coûts de mise aux normes (environnement, sécurité), recrutement et, frais de prospection, ...,</li> <li>• les investissements corporels à faible valeur de gage : matériel conçu/réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres, matériel informatique...</li> </ul>
<b>TPE et PME franciliennes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rencontrant des difficultés conjoncturelles ou une situation de fragilité temporaire liées notamment aux mesures de confinement prises dans le cadre du COVID-19</li> <li>• ayant 12 mois d'activité minimum</li> </ul> <p>Sont exclus les SCI, les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, les entreprises agricoles ayant un CA inférieur à 750 K€, et les entreprises en difficulté.</p>
<b>Modalités</b>	<p><b>Montant :</b> Minimum : 10 000 € Maximum : 300 000 €.</p> <p>Le co-financement est systématiquement recherché.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux Zéro.</li> </ul> <p><b>Durée/amortissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement en capital.</li> <li>• Échéances trimestrielles avec amortissement financier du capital.</li> </ul> <p><b>Garantie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune garantie sur les actifs de la société ou de son dirigeant.</li> </ul>
<b>Comment ?</b>	<p>Les entreprises peuvent formuler leur demande en ligne sur <a href="http://pret-rebond.iledefrance.fr/">http://pret-rebond.iledefrance.fr/</a> .</p> <p>Les demandes de prêts de moins de 50 000 € sont traitées de manière automatisée et digitalisée. La décision d'octroi intervient sous 48h00. Le prêt est décaissé sous 3 à 5 jours.</p> <p>Les demandes de prêts supérieurs à 50 000 € sont elles aussi formulées en ligne. La décision d'octroi intervient en une semaine.</p>